



# Fonds Fidelity FNB indiciel Obligations canadiennes – Approche systématique

## RENSEIGNEMENTS SUR LE FONDS

DATE DE CRÉATION	25 septembre 2019
VL - SÉRIE B	8,67 \$ (31 mars 2024)
ACTIF COMBINÉ (toutes les séries)	30,3 millions \$ (29 février 2024)
RATIO DES FRAIS DE GESTION - SÉRIE B	0,95 % au 30 septembre 2023

## GESTIONNAIRES DE PORTEFEUILLE

Brandon Bettencourt  
Richard Munclinger

## Pourquoi investir dans ce Fonds?

- Augmente le potentiel de rendement par rapport à l'ensemble du marché obligataire en pondérant plus fortement les obligations de sociétés.
- Tire parti du savoir-faire de Fidelity en matière de placements à revenu fixe et d'analyse quantitative.
- Répartit efficacement le risque associé aux taux d'intérêt et celui associé au crédit.

## CLASSIFICATION DU RISQUE<sup>1</sup>



## CODES DU FONDS

### DOLLAR CANADIEN

SÉRIE B	SÉRIE F
6774	6775

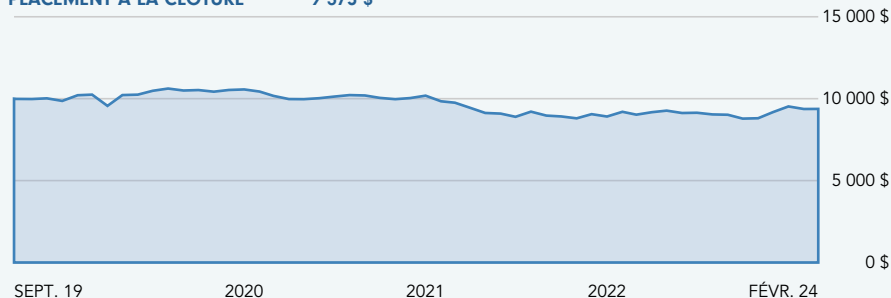
## Rendement

Les rendements présentés ci-dessous sont ceux de la Série B, après déduction des frais.

AU 29 FÉVRIER 2024

### Croissance d'un placement de 10 000 \$ depuis la création<sup>2</sup>

PLACEMENT À LA CLÔTURE 9 375 \$



### Rendement par période standard (%) 31 mars 2024

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	Création
Fonds	0,58	-1,01	7,36	2,77	-0,05	-1,86	-1,29

### Rendement par année civile (%) 31 mars 2024

	CA	2023	2022	2021	2020
Fonds	-1,01	6,90	-12,50	-3,60	7,11

## Répartition<sup>3</sup> AU 29 FÉVRIER 2024

### COMPOSITION DE L'ACTIF<sup>3</sup>

95,1 %	Obligations canadiennes
3,3 %	Obligations étrangères
1,6 %	Liquidités et autres



## Fonds Fidelity FNB indiciel Obligations canadiennes – Approche systématique (suite)

### CINQ PRINCIPAUX ÉMETTEURS DU TRIMESTRE

AU 31 DÉCEMBRE 2023

Province de l'Ontario	
Gouvernement du Canada	
Province de Québec	
Bell Canada	
Rogers Communications	
<b>Nombre total d'émetteurs</b>	<b>146</b>
<b>Cinq principaux émetteurs – Total</b>	<b>36,1 %</b>

Source : Fidelity Investments Canada s.r.i.

© 2024 Fidelity Investments Canada s.r.i. Tous droits réservés. La reproduction partielle ou intégrale de ce document sous quelque forme que ce soit est interdite sans le consentement écrit préalable de Fidelity Investments Canada s.r.i. Toutes les marques de commerce et de service qui figurent dans le présent document sont la propriété de Fidelity Investments Canada s.r.i. Source : FMR LLC.

- 1 La volatilité d'un fonds est déterminée à l'aide d'une mesure statistique appelée « écart-type ». L'écart-type est une mesure statistique de la variabilité du rendement d'un fonds sur une période prolongée. Plus les rendements sont variables, plus l'écart-type est grand. Pour déterminer si la volatilité d'un placement est acceptable compte tenu des rendements obtenus, il convient pour l'investisseur d'analyser l'écart-type historique conjointement avec les rendements antérieurs du placement. Un écart-type élevé indique que les rendements passés ont été plus dispersés, et par conséquent, une volatilité historique plus importante. L'écart-type n'est pas une mesure du rendement d'un placement, mais plutôt de la volatilité de ses rendements au fil du temps. L'écart-type est annualisé. Les rendements utilisés pour le calcul ne tiennent pas compte des frais de souscription. L'écart-type n'est pas une indication de la volatilité future d'un fonds. Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou des rendements d'un indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.
- 2 Les calculs de la croissance composée présentés servent à illustrer les effets du taux de croissance composé; ils ne sauraient refléter les valeurs futures d'un fonds ni les rendements d'un placement dans un fonds, quel qu'il soit.
- 3 Les compositions d'actifs de fin de mois pourraient être supérieures/inférieures à 100 % en raison des différences de synchronisation dans le calcul des liquidités et des placements ou pour montrer les liquidités détenues aux fins des répartitions collatérales liées à certains types de produits dérivés ou les deux. Les répartitions géographiques et sectorielles montrent les participations spécifiques aux pays et aux secteurs qui constituent au moins 1 % du total de l'actif du fonds. Dès lors, les valeurs présentées pourraient ne pas totaliser 100 %.

Tout placement dans un fonds commun de placement ou un FNB peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais de courtage et des charges. Veuillez lire le prospectus du fonds commun de placement ou du FNB avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur le placement. Les taux de rendement indiqués représentent les taux de rendement antérieurs totaux, composés sur une base annuelle, pour la période précisée, compte tenu de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions. Les taux de rendement indiqués excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout porteur de parts, qui auraient eu pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement et les FNB ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment, et les investisseurs pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Le rendement passé pourrait ou non être reproduit.